

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Permettez-moi de vous raconter une anecdote pour illustrer brièvement en quoi nos deux pays diffèrent dans les années 80. Il n'y a pas si longtemps, je parlais avec un autre Canadien des élections qui ont eu lieu en 1984, tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous nous disions que les deux campagnes électorales avaient témoigné chacune à sa manière du degré d'évolution fort différent de ces deux pays de l'Amérique du Nord à ce moment-ci de l'histoire.

Je crois que mon interlocuteur avait parfaitement raison lorsqu'il m'a dit que le Canada est tellement plus avancé que les États-Unis à ces égards qu'en 1984, même un parti conservateur n'aurait pas osé s'en prendre ouvertement au régime d'assurance-maladie alors que la même année, on retardait tellement aux États-Unis que même un progressiste comme Ted Kennedy ne pouvait pas préconiser ouvertement l'établissement d'un régime national d'assurance-maladie et faire que cela soit politiquement acceptable. Cela en dit long sur la différence entre nos deux pays. Cela illustre fort bien la différence qui existe entre nos deux pays, qui excellent chacun à leur façon.

En tant que socio-démocrate et Canadien de naissance, je n'ai certes aucun doute quant au pays où je veux voir grandir mes enfants et mes petits-enfants. En conséquence, je sais fort bien ce que j'aurai à faire lorsque viendra le temps de nous prononcer sur cette mesure.

● (1530)

[Français]

On peut se poser la question, savoir si l'on est d'accord, oui ou non, mais si l'on est d'accord avec cet argument, on peut alors dire: Est-ce qu'il y a un problème, dans cet Accord, avec ces principes? Certainement, madame la Présidente, il y a un problème. Le monde des affaires le dit clairement, et je cite: «La vie deviendra beaucoup plus compétitive pour tout le monde. Il ne peut y avoir libre-échange, ni même libéralisation des échanges entre deux pays, si l'un d'entre eux a de nombreux programmes sociaux et que l'autre n'en a presque pas».

[Traduction]

C'était William Ritchie, président de Scotia Bond Company. Une autre personne du monde des affaires s'est exprimée franchement à ce sujet en ces termes:

[Français]

«Nous, au Canada, nous allons être forcés de créer le même genre d'environnement que celui qui existe aux États-Unis, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, des programmes de compensation aux employés, du niveau de taxation ou de tout autre chose d'ailleurs».

C'était Laurent Thibault, président de l'Association des manufacturiers canadiens qui a dit cela.

[Traduction]

Je pourrais en citer beaucoup d'autres, mais un seul suffit peut-être. Récemment, j'ai pris un journal à l'aéroport et j'ai lu deux observations du président de la société Ford du Canada. Dans la première il disait qu'il était en faveur de l'accord. La deuxième observation s'y rapportait directement. Parlant d'un

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

point de vue ontarien, il disait qu'il était contre la législation ontarienne adoptée depuis un certain nombre d'années. Cela va devoir changer, disait-il, pour que nous puissions soutenir la concurrence américaine. La législation sociale, dit-il, prévoit trop de prestations...

M. McDermid: Nous la soutenons déjà, leur concurrence.

M. Broadbent: Il va falloir des changements, a-t-il dit, pour ce qui concerne la sécurité et les retraites.

M. McDermid: J'ai lu ce qu'il a dit. Il a tort.

M. Broadbent: Interrogé au sujet de l'endroit où la société Ford pourrait implanter la prochaine usine, il s'est dit très préoccupé. Il n'a pas mâché ses mots quand il a dit que Ford devra tenir compte de toutes les différences importantes qui existent entre le Canada et les États-Unis...

M. McDermid: Il en coûte 1 200 \$ de moins au Canada.

M. Broadbent: Cela veut dire que cet homme d'affaires a parfaitement compris le programme implicite de beaucoup de gens d'ici qui veulent réduire tous nos avantages sociaux au niveau de ce qui se fait aux États-Unis.

M. McDermid: Cela ne tient pas debout. La construction d'une voiture coûte moins cher au Canada qu'aux États-Unis. Réveillez-vous.

[Français]

M. Broadbent: Madame la Présidente, ce n'est pas simplement une question d'idéologie des hommes d'affaires. Si on considère prudemment cet Accord, on peut lire, même le ministre responsable, s'il veut lire le document, on peut lire que selon l'Accord, pendant les sept prochaines années, les deux gouvernements doivent considérer l'idée de subsides. Les deux gouvernements doivent harmoniser cette idée, c'est-à-dire, les deux gouvernements doivent rendre semblable pendant les sept prochaines années l'idée de subsides au Canada avec les idées des subsides qui existent aux États-Unis.

[Traduction]

Autrement dit, nos deux pays s'inspireront de leurs traditions respectives pour arrêter une définition commune du terme subvention. Ce n'est pas une mince affaire.

Ce qui s'est passé dernièrement aux États-Unis, en particulier dans le contexte des pourparlers qui se sont déroulés entre nos deux pays sur la définition à donner à ce terme, a de quoi inquiéter les Canadiens qui s'intéressent à l'avenir de leur pays.

Lors d'une audience dans le Canada atlantique sur les exportations en provenance de cette région vers les États-Unis, on a classé pas moins de 50 programmes dans la catégorie des subventions. Et naturellement nos programmes de développement régional, nos régimes de pensions, le régime des soins médicaux et le programme d'assurance-chômage étaient inclus dans cette catégorie. Cette interprétation de tous les programmes dont j'ai parlé tout à l'heure est conforme au système de valeurs qui a cours actuellement aux États-Unis, mais nous ne considérons pas qu'ils constituent des subventions, en ce qui nous concerne, parce qu'ils font partie intégrante de notre mode de vie.